





Comité syndical du 17 novembre 2020

Complément du Débat d'Orientations Budgétaires 2021

FRANCE RELANCE et SOMME NUMERIQUE

Le plan France Relance a été présenté le 3 septembre 2020 par le Gouvernement. La communication gouvernementale et les commentaires médiatiques insistent sur les volets « Verdissement », « Aides aux entreprises » et dans une moindre mesure, aides à certains secteurs économiques et à certaines catégories de population notamment les jeunes.

Toutefois il faut souligner que France Relance comporte plusieurs fiches concernant le Numérique

- 1) Chapitre « Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises », fiche « Transformation numérique de l'Etat et des territoires », page 155
- 2) Chapitre « Territoires » Fiche « Inclusion Numérique », page 265 Fiche plan France Très Haut Débit, page 267 Fiche « Dynamiques territoriales et contractualisation », page 271

De son côté Somme Numérique a construit un projet global, « à 360° », d'aménagement numérique du territoire qui comporte aujourd'hui 4 axes structurants :

- A. Le déploiement maîtrisé des infrastructures numériques d'avenir : Réseau fibre optique, data Center.
- B. Le développement de services mutualisés d'administration électronique s'adressant potentiellement (via les partenaires du réseau DECLIC) à l'ensemble des collectivités territoriales des Hauts de France.
- C. Une politique ambitieuse, ayant plus de 10 ans d'expérience, en matière de numérique éducatif, avec une participation active à la naissance d'une dynamique académique et régionale sur le sujet.
- D. Une nouvelle ambition affichée en matière de lutte contre « l'illectronisme » via l'accompagnement des familles en lien avec le volet « numérique éducatif », et le lancement d'une action de médiation mobile.

En transversalité de toutes ces actions nous mobiliserons notre « facilitateur d'insertion » pour donner une nouvelle dimension aux actions d'insertion, notamment dans le cadre du plan d'action « jeunes » de France Relance.







Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

Cette démarche et les projets décrits dans le présent document s'inscrivent également pleinement dans les lignes directrices du FEDER et notamment de REACT-EU, avec l'accompagnement de la Région Hauts de France.

Dans ce contexte, Somme Numérique se propose de devenir territoire pilote de la mise en œuvre des mesures de France Relance et de REACT-EU, avec plusieurs projets déclinés sur chacun des quatre axes structurants d'action :

A. AXE INFRAS

- 1. Etude Action « Smart City / internet des objets », à mener sur la base de nombreuses actions engagées par la ville d'Amiens et Amiens Métropole depuis une dizaine d'années (vidéo surveillance, gestion de l'eau, bus à haut niveau de services, gestion du stationnement...), à généraliser sur le territoire départemental et confronter avec l'opportunité d'un réseau bas débit pérenne et public.
- 2. Sécurisation et résilience du Réseau d'Initiative Publique (dont transfert tête de réseau) : en premières réflexions, nous pouvons évoquer :
- Vidéoprotection des NRO,
- Sécurisation des NRO par redondance des collectes
- Désaturation du « backbone » pour la sécurisation des liens inter-POP et inter-NRO
- Nouvelle tête de réseau au siège de Somme Numérique
 - Modernisation énergétique et haute sécurisation des données dans notre Data Center: étude en partenariat avec l'ADEME sur l'aspect énergétique et nouvelle labellisation données de santé pour les données MDPH.

B. AXE Administration territoriale numérique

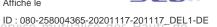
1. Dotation universelle du « Minimum Vital Numérique » pour les collectivités et Etablissements Publics Locaux

Des services sont jugés indispensables après l'épisode de confinement pour garantir la continuité des services publics, et devraient par conséquent être présents dans toutes les collectivités samariennes :

- Dématérialisation du contrôle de légalité : mise à disposition de la plateforme de télétransmission S2low ainsi que d'une clé de télétransmission et signature ;
- Sauvegarde des données dans notre datacenter Tiers III : ouverture d'un espace de 20Go de sauvegarde et mise en place par Somme Numérique ;
- Partage de fichiers à l'interne et à l'externe à l'aide de la solution hébergée dans notre datacenter ;
- Page internet minimale (« landing page ») alimentée par les informations de base de la collectivité (coordonnées, formulaire de contact, carte, bloc personnalisable par la collectivité sur demande...). Cette page permettrait d'assurer le minimum en termes de présence en ligne officielle. Ce système serait alimenté soit par la base métier de Somme Numérique, soit par des fichiers de configuration simples facilitant la maintenance et la résilience.
- Une boite mail Zimbra (messagerie collaborative) sur le domaine de la collectivité géré par Somme Numérique. Ceci permettrait à la collectivité d'utiliser un domaine « officiel » et d'accéder à l'assistance de Somme Numérique en cas de piratage ou de problèmes dans la réception/envoi des messages.
- Accès à un outil de visioconférence. Un compte individuel serait ouvert à toutes les collectivités sur notre outil de réunion en ligne.

Recu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



2. SESAM service d'archivage numérique mutualisé : lancement du se France dans la Somme

Afin de garantir la parfaite conservation des données électroniques des collectivités, Somme Numérique propose d'accompagner les collectivités dans l'accès à celui-ci. L'accompagnement portera sur l'identification des données électroniques à archiver (certaines d'entre elles étant déjà présentes chez Somme Numérique) et sur la partie administrative de la procédure d'archivage. Le premier palier de notre offre d'archivage électronique SESAM sera ouvert pour toutes les collectivités.

3. Sécurisation des accès Internet des collectivités membres de Somme Numérique Somme Numérique propose exclusivement à ses membres et aux communes des EPCI membres un service de connectivité sur notre réseau, doté d'un pare-feu et d'un proxy gérés par notre infogérance. En disposant de nouveaux équipements de terminaison, nous pourrons renforcer la qualité de nos services et notamment une mutualisation des réseaux privés virtuels au niveau de chacun des territoires, qui pourront ainsi agir au plus près de leurs communes pour sécuriser les données publiques.

C. AXE Numérique Educatif

- 1. Mise en œuvre des conclusions de l'évaluation en cours : le cabinet KPMG a vu sa mission prolongée et élargie pour faire une évaluation post confinement et tirer toutes les conséquences de l'explosion des usages de l'ENT depuis le début de la crise sanitaire (conclusion à venir pour la fin décembre). Au titre de cette action une action de modernisation des équipements de « première génération » des ENT (avant 2015) pourra être entreprise.
- 2. Relance de la création de contenus locaux : Liens Collectivités/Familles/Ecoles avec Carmen, Archipop (associations de création audio-visuelle et d'éducation populaire sur les media), les Archives Départementales et les Archives d'Abbeville ; programme d'extension du partenariat.
- 3. Extension du service « numérique éducatif » aux publics hors milieu « ordinaire ». 99% de la communauté éducative de la Somme a accès aux ENT et ses services associés. Néanmoins, les enfants / élèves relevant des instituts médicoéducatifs (IME) ou encore des services d'hospitalisation de longue durée restent exclus de notre dispositif.

D. AXE « Lutte contre l'illectronisme »

- 1. Médiation mobile : le service de médiation proposé se traduira par 3 axes principaux en réponse aux difficultés rencontrées dans nos territoires :
- Informer (des usages possibles et/ou obligatoires) sur les procédures dématérialisées ;
- Connecter : se créer une « identité numérique », se connecter aux réseaux, utiliser une tablette ou un smartphone
- Faire avec : accompagner les publics par différents ateliers proposés, pour les rendre autonomes visà-vis du numérique
- 2. Aide au suivi scolaire parental : avec la généralisation des ENT, une action d'aide aux parents pour leur donner accès à l'ENT et à ses ressources associées sera développée. La mobilisation des collectivités pour amener le périscolaire au sein de l'ENT et faciliter des actions spécifiques de médiation, avec le développement de l'usage du Pass Numérique, sera encouragée.

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

E. AXE « Communication »

Une action globale de communication sera entreprise pour faire connaître l'existence de ce plan de relance numérique départemental à tous les acteurs susceptibles d'en bénéficier : collectivités territoriales, communauté éducative en particulier les parents d'élèves, populations en risque d'illectronisme en particulier au sein des territoires où se déploiera l'action de médiation mobile de Somme Numérique.

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



FICHE ACTION A.1

AXE INFRAS

SMART CITY / INTERNET DES OBJETS

MAITRE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description:

Il s'agit d'aborder l'ensemble de la problématique et en particulier la faisabilité et l'opportunité de mettre en place pour nos membres et usagers publics une offre de connectivité à bas débit pour le développement de l'I o T (internet des objets) et la gestion ouverte et sécurisée de la donnée publique (capteurs de gestion et environnementaux) en se basant sur les premières expériences acquises à Amiens Métropole. Les principales phases en seront les suivantes :

- A/ Désignation d'une AMO par marché public pour nous accompagner
- B/ Répertoire analytique des réalisations d'Amiens Métropole
- C/ Intégration des services pour les autres membres du syndicat (vidéoprotection)
- D/ Propositions de nouveaux services pour Amiens Métropole (gestion et environnement)
- E/ Réseau type LP Wan : étude d'opportunité et de faisabilité, mise en œuvre.

COUTS en k€ HT

TOTAL	1 000
Réseau LP Wan	500
Nouveaux services	300
AMO	200
Personnel	mutualisé

France Relance	500
Feder	400
Autofinancement	100

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

FICHE A.2

AXE INFRAS

RESILIENCE ET SECURISATION DU RESEAU D'INTIATIVE PUBLIQUE

MAITRE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description : La crise sanitaire a montré combien le réseau fibre Très Haut Débit devient une infrastructure essentielle ; toutefois près de deux décennies après le lancement des Réseaux d'Initiative publique nous percevons **des besoins pour prendre en compte la résilience nécessaire de nos réseaux** et étendre l'éligibilité de nos déploiements sur des secteurs négligés par le Plan France Très Haut Débit.

A/ Etudes d'ingénierie (marché public) et travaux (marché public) :

- Sécurisation des NRO par redondance des collectes
- Désaturation du « backbone » pour la sécurisation des liens inter-POP et inter-NRO
- Nouvelle tête de réseau (en cours par marché public, pour mémoire)

B/ Extension éligibilité FSN des actions précédentes et déplafonnement du nombre de raccordements « résidences secondaires » (suite COVID) et du coût unitaire moyen de la prise FttH.

Des précisions techniques complémentaires sur ce projet sont apportées en annexe.

COUTS en K€ HT

TOTAL	6 600
Travaux	6 300
Etudes	300

Etat France Relance	3 300
Région	1 500
Autofinancement	1 800

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

FICHE A.3

AXE INFRAS

MODERNISATION ENERGETIQUE ET HAUTE SECURISATION DES DONNEES DANS NOTRE DATA CENTER

MAITRE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description : Somme numérique s'est doté d'une infrastructure performante de gestion de la donnée publique avec l'acquisition de l'ancien Data center du MIPIH, classé Tier III, le MIPIH étant par ailleurs labellisé hébergeur de données de santé et point d'importance vitale pour l'Etablissement français du sang. Bien que la maintenance et l'entretien de ce centre soient de grande qualité, comme l'a montré notre récent agrément pour l'archivage électronique par les services du SIAF (août 2019), nous pensons faire évoluer cet équipement pour **améliorer ses performances énergétiques et renforcer la sécurisation de notre hébergement** en particulier pour accueillir les données des Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

A/ Etude de performance énergétique et modernisation de l'infrastructure du data center (régulations, alarmes et sécurité incendie)

B/ labellisation « hébergement données de santé » (accueil MDPH)

COUTS EN K€

Etudes	200
Travaux	800
Total	1 000

Etat France Relance	500
Région ou Feder	200
Autofinancement (Département)	300

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

FICHE B.1

AXE ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

CONTINUITE DES SERVICES PUBLICS ET RESILIENCE - DOTATION UNIVERSELLE DU « MINIMUM VITAL NUMERIQUE » POUR LES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX ET SOUTIEN AU TELETRAVAIL

MAITRE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description : Pendant le confinement, notre disponibilité immédiate, avec des outils prêts à l'emploi, a permis le télétravail pour de nombreux agents locaux par un déploiement d'outils de partage de fichiers, puis de sauvegardes, d'une application de discussion d'équipes en ligne et d'une plateforme de visioconférence en logiciel libre hébergée sur les serveurs de Somme Numérique (solution libre recommandée par l'Etat). Nous avons également constaté une forte augmentation de la demande de mise à disposition de nos solutions de dématérialisation plus « traditionnelles » : dématérialisation du contrôle de légalité, dématérialisation des marchés publics, signature électronique...

Face à ce constat, il apparait nécessaire d'accompagner les collectivités par des solutions globales et pragmatiques permettant de garantir la qualité et la continuité des services publics et de favoriser le rapprochement du citoyen par rapport à l'administration locale, malgré la distance physique choisie ou imposée. Dans ce contexte, nous devons aider nos structures publiques à organiser le travail à distance de leurs agents mais également la collaboration entre structures publiques notamment au niveau intercommunal, en garantissant la sécurité des échanges et la préservation des données publiques.

Nous avons ainsi été amenés à définir ce qui selon nous devrait constituer le « **minimum vital numérique** » d'une collectivité.

Ces usages et services devraient être en place pour toutes les collectivités samariennes :

- Dématérialisation du contrôle de légalité (plateforme s2low + clé RGS2*);
- Sauvegarde des données (hébergement DC Somme Numérique) ;
- Partage de fichiers interne et externe (hébergement DC Somme Numérique);
- Site internet ou page internet : proposer à minima une page "basique" ouverte à toutes les collectivités dont nous gérons le domaine et qui n'ont pas de site Internet (avec coordonnées, formulaire de contact, carte, et un bloc personnalisable par la collectivité sur demande). Hébergement réalisé par Somme Numérique dans son DC.
- Adresse de messagerie collaborative sur le domaine de la collectivité par l'ouverture d'une adresse contact@ledomainedelacollectivite gérée par Somme Numérique, information et envoi des identifiants et mot de passe (données hébergées dans le DC Somme Numérique) ;
- Accès outil de visioconférence -> création d'un compte à toutes les collectivités (la plateforme est hébergée et opérée par Somme Numérique, aucune collecte et exploitation des données des collectivités)
- Intégration forte ENT / IRIS

Afin de conforter et de globaliser la mise en place de ces usages, notamment pour nos collectivités de petite taille, le syndicat mixte propose la constitution d'un groupement de commandes portant sur la fourniture d'un ordinateur PC portable pour les secrétaires de mairie ou élus avec comme objectifs le travail à distance, la sécurité des données et des échanges. Ces ordinateurs seront alors paramétrés avant leur mise à disposition, avec les applications de dématérialisation de Somme Numérique, selon les caractéristiques et fonctionnalités suivantes :

- poids < 1,8kgs

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

- écran 15 pouces

- processeur équivalent i5 mini
- mini 8go ram
- disque 256go SSD
- webcam intégrée résolution 720p minimum
- micro casque
- dernière version de Windows installée
- MS Office installé ou hébergé par Somme Numérique
- Antivirus fourni & installé, 3 ans de mise à jour
- Logiciel de sauvegarde "Dropcloud/Somme Numérique" installé
- Dernière version du pilote Chambersign installé pour la signature électronique
- Firefox et Chrome installés avec applet de signature Libersign + extension de navigateur Libersign
- Installation de raccourcis sur le bureau, d'applications "gratuites", liens dans les navigateurs internet selon les spécifications Somme Numérique à venir
- Assistance auprès du fournisseur choisi pendant 3 ans
- Garantie 3 ans
- Sacoche de transport
- Souris

En termes d'ingénierie de projet, le syndicat mixte pourra se baser sur son expérience éprouvée d'équipement des écoles dans le cadre du déploiement des Espaces Numériques de Travail. Les matériels seront bien propriété des collectivités concernées (achat pour compte de tiers du syndicat mixte et refacturation aux collectivités avec déduction des subventions perçues). Le point bloquant pour Somme Numérique tient à disposer d'un personnel disponible pour assurer la mise en place de ces outils pour toutes les collectivités, si possible dans le cadre des feuilles de route numériques des EPCI pilotées par la Région Hauts de France. Si elle se déploie dans la Somme elle pourra également se déployer dans toute la Région par le biais des conventions de coopération horizontale que Somme Numérique propose à tous les organismes de services publics mutualisés membres du réseau DECLIC. Le financement correspond à la prise en charge sur trois ans du recrutement d'un chargé de mission et d'un assistant des services d'administration électronique qui seront ensuite rémunérés par la contribution des usagers à l'équilibre des services (chartes des services mutualisés).

COUTS EN K€ HT

TOTAL	1 440
Matériels et paramétrage (1100€ * 400 communes)	440
Achats de prestations	370
Frais de fonctionnement data center	300
Salaires charges et déplacements	330

France Relance	720
Feder	432
Autofinancement	288

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

FICHE B.2

AXE ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

SESAM SERVICE D'ARCHIVAGE NUMERIQUE MUTUALISE : LANCEMENT DU SERVICE MUTUALISE DES HAUTS DE FRANCE ET INTEGRATION DES SERVICES DE L'ETAT

MAITRE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description: Somme Numérique est partenaire du CDG 59 pour le déploiement d'un service mutualisé d'archivage numérique mutualisé (SESAM) en lien avec les archivistes des Hauts de France et en particulier les Archives Départementales de la Somme. Ce service répond à un besoin stratégique à l'heure où nombre de documents sont nativement numériques, avec une croissance exponentielle des données publiques créées et échangées en format électronique. Le manque de personnel qualifié pour accompagner les collectivités du département de la Somme doit être pallié par une aide au démarrage ciblant la création d'un poste d'archiviste soit par les Archives Départementales de la Somme, soit par Somme Numérique, dont l'activité pourra être partagée entre le SESAM et la création de contenus pédagogiques basés sur des ressources locales et distribuées sur le circuit des Espaces Numériques de Travail de Somme Numérique, voire de la Région Hauts de France (voir ci-dessous)

COUTS EN K€	
Salaires charges et déplacements	180
Financement	
France Relance	180

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



FICHE B.3

AXE ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

RENFORCEMENT ET SECURISATION DES SERVICES DE CONNECTIVITE DE SOMME NUMERIQUE

MAITRISE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description: les services de connectivité proposés par Somme Numérique à ses membres et aux communes qui en sont adhérentes reposent sur le partage d'une bande passante mutualisée au travers de notre Réseau d'Initiative Publique. Des équipements de terminaison permettent de gérer les accès et leur sécurisation. Le changement de ces équipements a pour but d'assurer un renforcement significatif de la sécurité et une plus grande diversité de services (adaptation au milieu scolaire pour passage eu proxy académique, centralisation des sauvegardes de données, gestion décentralisée des réseaux privés virtuels...). Il s'agit également de s'adapter aux besoins d'interconnexions de nos structures intercommunales dont les échanges dématérialisés entre leurs sites distants se sont largement renforcés et imposent un paramétrage spécifique pour s'adapter aux volontés d'intégration de certains établissements. L'objectif est de pouvoir assurer avec notre infogérant ce passage sur tous nos sites publics en trois ans soit une cible de 600 équipements paramétrés.

COUTS EN K€

FEDER

Autofinancement

Frais d'infogérance	100 000
Equipements	600 000
TOTAL	700 000
Plan de financement	
Etat France Relance	280 000

280 000

140 000

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

FICHE C.1

AXE NUMERIQUE EDUCATIF

MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE L'EVALUATION ET RELANCE DE LA CREATION DE CONTENUS LOCAUX

MAITRE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description: L'action de Somme Numérique a permis au département de la Somme d'être l'unique département français dont tous les élèves (99%) disposent d'un accès à un Espace numérique de Travail. Ceci a été un élément fondamental du maintien de la continuité éducative pendant le confinement de 2020. Pour tirer un maximum de leçons de cette période, nous avons prolongé la mission d'évaluation confiée à KPMG, et nous aurons à mettre en œuvre les préconisations qui en sortiront dès 2021. Une des pistes déjà ouvertes concerne la médiation en direction de certains parents pour leur faciliter l'accès au suivi scolaire de leurs enfants via l'ENT;

A l'instar du développement du « numérique éducatif », un « service du numérique culturel local » peut être proposé au sein de l'axe « pilotage des politiques publiques ». Les espaces numériques de travail (ENT) impactent près de 33% de la population départementale, ils peuvent donc servir également de vecteur d'ouverture culturelle auprès de la communauté éducative et de la population en général. Ce service serait un prolongement direct du numérique éducatif, la culture en étant une pièce à part entière. Cet axe pourrait être un vrai levier d'aide à la création numérique culturelle.

En collaboration avec les établissements culturels (institutionnels comme associatifs) des territoires des membres de Somme Numérique, cette action se déclinerait selon les modalités suivantes :

- Ingénierie de projets auprès des services (état des lieux, recollement...)
- Numérisation des contenus culturels & éditorialisation / structuration de la donnée
- Stockage au sein du data center de Somme Numérique pour sécurisation de la donnée
- Intégration des contenus au sein des ENT ou autres plateformes locales.
- Actions de publicité, communication au sein de manifestations au plus proches des populations.
- Dans le cadre du groupement de commande ENT des Hauts de France, possibilité d'un dimensionnement régional de cette action à terme.

Cette fiche ne tient pas compte d'actions qui pourraient découler d'appels à projets nationaux type « école numérique rurale innovante » ni des suites des actions actuellement lancées dans l'Aisne et le Val d'Oise. Toutefois il est proposé d'adjoindre un budget de modernisation des équipements liés aux ENT « de première génération » (avant 2015)

Recrutement d'un animateur des acteurs locaux des contenus pédagogiques partagé avec l'action SESAM (voir supra)

Aide à la création pour la production de contenus soit par convention de partenariat soit par appel à projet

COUTS EN K€

Créations de contenus	420
Equipements	200
TOTAL	620

France Relance	520
FEDER	80
Autofinancement	20

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



FICHE C.2

AXE NUMERIQUE EDUCATIF

MISE A DISPOSITION DU SERVICE DU « NUMERIQUE EDUCATIF » AUX POPULATIONS HORS MILIEU ORDINAIRE.

MAITRE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Description: Si la question éducative est bien universelle, nous devons donc nous assurer que son pendant numérique le soit également. Ainsi, nombre d'enfants / élèves, de par leur situation, sont « exclus » ou « à côté » du milieu ordinaire que représentent les écoles publiques. Les ENT, et leurs outils / matériels associés, doivent donc leur être mis à disposition pour combler ces ruptures. En effet des familles peuvent très bien avoir un enfant scolarisé au sein d'une école utilisant l'ENT et un autre intégré au sein d'un IME par exemple ou encore être hospitalisé en longue durée. Il n'est pas concevable que l'un bénéficie d'un service et pas l'autre.

Les IME (17 établissements dans la Somme) sont, dans une très large mesure, des structures associatives. Ces structures ont donc des difficultés en matière de financement, pour les investissements notamment. L'objectif de cet axe est donc bien de proposer un plan d'équipement pour ces structures pour être au même niveau que les écoles de leur secteur et de mettre à disposition l'ENT en l'adaptant aux situations des élèves reçus (« renforcement de l'accessibilité des services publics numériques pour les personnes en situation de handicap », page 155 France Relance). L'objectif est le même pour les services éducatifs / scolaires des hôpitaux accueillant des enfants en longue durée.

Les modalités de mise en œuvre seront :

- En relation avec les services ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) de l'éducation nationale, réaliser un état des lieux des besoins.
- Accompagnement des déploiements, investissements, au sein des IME (diagnostics, coordination de mise en œuvre, accompagnement des équipes éducatives et des parents aux usages...)
- Mise à disposition de l'ENT et ses services aux établissements et équipes. Assurer la mise en accessibilité / adaptation des contenus pour ces populations aux besoins spécifiques* en mettant en œuvre, avec les éditeurs retenus, les développements nécessaires.

*Les besoins spécifiques peuvent être étendus à de nombreuses spécificités au-delà des IME, exemple : développements spécifiques pour les populations allophones, élèves dys...

La coordination de cette action serait assurée par le chef de projet en place pour une mise en cohérence avec les actions déjà entreprises.

COÛT en K€

Investissements: 350

Fonctionnement (mise en accessibilité des contenus / formations): 60

Plan de financement

France Relance 410

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

FICHE D.1

AXE « LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME »

MEDIATION MOBILE ET GENERALE

MAITRE D'OUVRAGE SOMME NUMERIQUE

DUREE 3 ANS

Définition: La lutte contre l'illectronisme est appelée à être le quatrième pilier de l'action de Somme Numérique. Nous avons entrepris de démarrer au plus vite fin 2020 une action pour aller mener des actions de médiation dans les territoires les plus ruraux des intercommunalités qui nous en feront la demande. Il apparaît également qu'il peut être opportun d'envisager une véritable coordination départementale à l'écoute des territoires et en lien avec le dispositif d'animation régionale et nationale pour développer une véritable stratégie multi publics et multi territoires, et rendre plus visibles les actions menées par l'ensemble des partenaires de la médiation numérique. Pour cela nous proposons le recrutement d'un animateur / coordinateur départemental de la médiation (Département de la Somme ou Somme Numérique) dont la mission pourra être double :

- 1. Aider à l'émergence de projets de territoire à l'échelon des communautés de communes en mettant en réseau l'ensemble des acteurs locaux (institutionnels ou autre) de la médiation.
- 2. Extension de la médiation mobile de Somme Numérique et actions de mutualisation en fonction des besoins des communautés de communes.

COUTS EN K€

TOTAL	800
Matériels informatiques	620
Salaires charges et déplacements	180

France Relance	400
Autofinancement (Département et EPCI)	400

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

FICHE D.2

AXE « LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME »

AIDE AU SUIVI SCOLAIRE PARENTAL

MAITRISE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Définition: avec la généralisation des ENT, une action d'aide aux parents pour leur donner accès à l'ENT et à ses ressources associées sera développée. L'appropriation du numérique par les élèves fait partie désormais du socle de base des programmes de l'éducation nationale. Nous avons désormais une mobilisation de plus en plus forte des collectivités pour amener le périscolaire au sein de l'ENT. Il convient donc de s'assurer qu'il n'y ait pas de « fracture » au sein des familles entre les capacités nouvelles ou à venir des enfants en décalé vis-à-vis de leurs parents. Pour assurer une meilleure « appropriation citoyenne » des outils numériques, il faut donc faciliter des actions spécifiques de médiation pour l'accompagnement des familles (en relation étroite ici avec les directions d'écoles ou encore les circonscriptions). Cette action permettra de rendre plus efficientes les politiques numériques locales.

Le développement de l'usage du Pass Numérique, sera encouragé. Cela passe par :

- 1. Le recrutement d'un animateur des actions d'aide au suivi scolaire parental
- 2. La diffusion des Pass numériques avec un plan de développement et accompagnement des structures entrant dans ce dispositif, destinées à recevoir les publics en difficulté.
- 3. Le renforcement du partenariat CANOPE pour aller à la rencontre des parents souhaitant investir le suivi scolaire à distance.

COUTS EN K€

FEDER

Autofinancement

Salaires charges et déplacements		
Partenariat CANOPE		90
Pass Numériques		200
	TOTAL	470
Plan de financement		
France Relance		200

188

82

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



FICHE E

AXE « COMMUNICATION »

MAITRISE D'OUVRAGE SMSN

DUREE 3 ANS

Définition: la communication sur ce plan départemental de relance numérique est une condition sine qua non de sa réussite à la hauteur des nécessités d'agir vite et de manière significative sur tout le territoire et pour l'ensemble des populations cibles. Une action spécifique, professionnelle, organisée et systématique sera entreprise dès les accords obtenus sur les actions proposées. Une AMO sera sélectionnée par appel d'offres sur ce sujet et les opérations de communication seront déclinées avec une unité de conception pour toutes les actions et tous les publics.

Le type de media et les formes de la communication devront être portés par tous les chefs de projets qui seront mobilisés dans le cadre de ce plan.

COUTS EN K€

AMO	180
SUPPORTS MATERIELS ET IMMATERIELS	300
TOTAL	480
Plan de financement	
France RELANCE	240
FEDER	144
Autofinancement	96

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



RECAPITULATIF FRANCE RELANCE / SOMME NUMERICAL DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA D

ACTION	TOTAL	SALAIRES	FONCT	INVEST	FRANCE RELANCE	REGION	FEDER	AUTOFIN.
A.1	1 000 000		200 000	800 000	500 000		400 000	100 000
A.2	6 600 000		300 000	6 300 000	3 300 000	1 500 000		1 800 000
A.3	1 000 000		200 000	800 000	500 000	200 000		300 000
B.1	1 440 000	330 000	670 000	440000	720 000		432 000	288 000
B.2	180 000	180 000			180 000			
B.3	700 000		100 000	600 000	280 000		280 000	140 000
C.1	620 000			620 000	520 000		80000	20 000
C.2	410 000		60000	350 000	410 000			
D.1	800 000	180 000		620 000	400 000			400 000
D.2	470 000	180 000	290 000		200 000		188 000	82 000
E	480 000		300 000	180 000	240 000		144 000	96 000
TOTAL	13 700 000	870 000	2 120 000	10 710 000	7 250 000	1 700 000	1 380 000	3 226 000

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

ID: 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

AXE INFRAS

RESILIENCE ET SECURISATION DU RESEAU D'INTIATIVE PUBLIQUE

Note explicative Fiche A.2 –

Sécurisation des NRO par des liens de collectes redondés

Lors de la réalisation du schéma d'ingénierie des futurs déploiements FTTH, la sécurisation des collectes des NRO n'était pas la préoccupation principale. De plus, le cahier des charges des aides au financement du plan France Très Haut Débit n'ont pas incité la mise ne œuvre immédiate

Le « backbone » existant de somme Numérique permet la réalisation de redondances des cheminements des liens de collectes d'une grande partie des NRO. Les autres ne sont alimentés que par un seul cheminement de collecte.

En cas de dégradation de cet unique cheminement de collecte, l'ensemble des clients rattachés au NRO subissent une coupure de service.

La sécurisation des NRO via des cheminements de collectes redondées parait indispensable pour l'exploitation du réseau FTTH et urgente à la vue de la rapidité avérée de la bascule des clients sur la fibre.

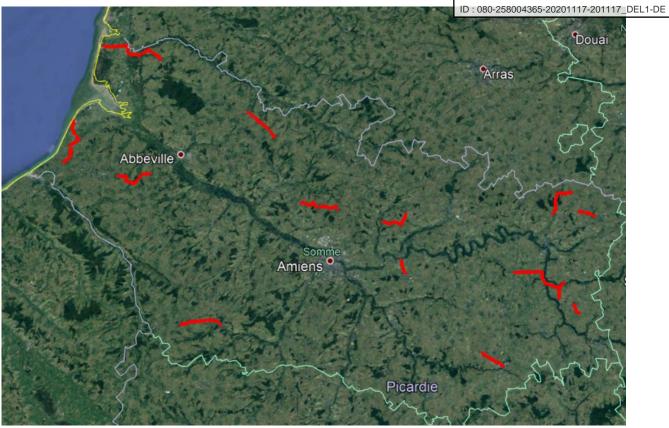
Sont chiffrées ci-dessous les créations de redondances paraissant indispensables pour les NRO déployés ou qui seront déployés entre 2021 et 2023 :

Priorité 📢	NRO A	NRO B	linéaire sécurisation (ml)	estimation sécurisation (€ HT)
1	CAY	FCT	15 011	375 265 €
1	VIG	VIB	11 268	281 710 €
1	СОВ	FIN	8 935	223 375 €
1	ESM	ESD	15 077	376 915 €
1	ESM	CRO	2 879	71 968 €
1	HAM	CRO	2 995	74 883 €
1	BEH	RIA	8 193	204 820 €
2	QPT	VRO	20 142	503 553 €
2	BOU	ROY	6 380	159 500 €
3	В6Т	P6R	10 399	259 985 €
3	ROI	FIN	4 615	115 363 €
3	LIG	POI	10 393	259 820 €
3	VRB	COR	3 672	91 795 €
4	MOY	FEQ	11 660	291 500 €
			131 618	3 290 450 €

Plan de situation:

Envoyé en préfecture le 04/12/2020 Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



Désaturation du « backbone » pour la sécurisation des liens inter-POP et inter-NRO

Le backbone a été construit début des années 2000. Plus nous construisons de NRO et de POP sur notre réseau, plus nous saturons ce backbone car nous devons les sécuriser entre eux. Nous arrivons à une situation où plusieurs tronçons sur notre backbone sont quasiment saturés. Il faut donc prévoir absolument une désaturation de ces tronçons pour que le réseau puisse continuer d'être opérationnel.

La désaturation de ces tronçons est chiffrée ci-dessous :

urgence	troncon	fourreaux	Distance (ml)	cout (€ HT)
1	Feuquieres à Bouvaincourt	Global crossing	7 800	156 000
	Boismont à St Valéry sur			
1	Somme	SMSN	3 600	36 000
2	Pont-Remy à Cocquerel	Viatel	3 600	36 000
2	Condé-Folie à Yzeux	Viatel	5 550	55 500
2	Picquigny à Tirancourt	Viatel	1 900	19 000
1	Sailly le Sec à Bray sur Somme	Level 3	10 000	100 000
1	Meaulte à Albert	Level 3	3 400	34 000
3	Albert jusqu'au NRO	divers	1 000	10 000
2	Péronne à Feuillères	SMSN	7 300	73 000
1	Eterpigny à Péronne	SMSN	2 000	20 000
1	Ham à Douilly	SMSN	5 500	55 000
	Total		51 650	594 500

